

Paper of the Month #11 - Fondation pour la Sécurité des Patients Suisse

Casalino LP, Dunham D, Chin MH et al.:

Frequency of failure to inform patients of clinically significant outpatient test results
Archives of Internal Medicine 2009; 169: 1123-1129

Thème: communication aux patients de résultats d'examens en médecine ambulatoire

En médecine ambulatoire, il arrive fréquemment que des résultats d'examens importants ne soient pas disponibles immédiatement et ne puissent donc être communiqués sur place au patient. Ces informations doivent néanmoins être documentées et transmises à la personne concernée afin d'assurer la bonne marche de son traitement et de minimiser les risques pour sa sécurité. Dans leur étude, Casalino et al. ont examiné à quelle fréquence les patients n'étaient pas informés de résultats cliniques anormaux (pour onze examens de laboratoire et trois de dépistage), dans quelle mesure des processus standardisés permettaient de réduire les cas d'omission et si la tenue de dossiers électroniques présentait des avantages. Les scientifiques ont passé en revue les dossiers médicaux de 5434 patients âgés de 50 à 69 ans, sélectionnés au hasard dans 23 cabinets. Ils ont relevé les résultats cliniques qui y étaient consignés et vérifié s'il était indiqué que ceux-ci avaient été communiqués au patient. Lorsque ce n'était pas le cas, ils ont clarifié ce point auprès des médecins afin de faire la différence entre absence d'information effective et absence de documentation (patient non informé vs patient informé mais communication non documentée). Les auteurs ont également pris note des démarches entreprises par les cabinets lors de la réception de résultats d'examens. Ils ont ensuite comparé ces dispositions avec un processus optimal théorique défini sur la base de connaissances empiriques et comprenant cinq aspects (p. ex. «Chaque résultat est présenté au médecin.»). Ils ont ainsi obtenu un «process score» montrant dans quelle proportion le cabinet se rapprochait du processus optimal de gestion des résultats d'examens. Sur un total de 1889 résultats cliniques anormaux, 117 n'ont pas été communiqués au patient (6,0%). Dans 18 cas, l'information a été donnée, mais sa transmission n'a pas été documentée (1,0%). Le taux de non-communication variait de 0 à 26 pour cent entre les cabinets. Les auteurs ont constaté que la tenue *partielle* de dossiers électroniques (incluant certaines données seulement) multipliait le risque que le patient soit privé de l'information (odds ratio de 1,92 par rapport à une documentation papier et de 2,37 par rapport à un système *entièrement* électronique). Il s'est avéré que le «process score» indiquant dans quelle mesure le traitement des résultats correspondait au processus optimal permettait de prédire de manière significative les cas de non-communication: plus le cabinet intégrait un grand nombre d'aspects du processus optimal, plus la probabilité que l'information ne parvienne pas au patient était faible (odds ratio de 0,68). Cette étude montre qu'il est fréquent que des résultats cliniques importants ne soient pas communiqués au patient. Or ce manquement présente toujours un risque pour la poursuite du traitement. Casalino et al. mettent clairement en évidence les processus de gestion des résultats qui permettent d'augmenter sensiblement la sécurité des patients. Il convient notamment d'être vigilant lorsque les dossiers sont tenus en partie sur papier et en partie sur support électronique ou que les deux systèmes sont utilisés en parallèle. Quant au recours à l'adage «pas de nouvelles, bonnes nouvelles», il ne fait qu'augmenter les risques potentiels. Signifier au patient qu'il doit interpréter l'absence d'information comme un résultat positif fait tomber le dernier rempart contre une négligence dans la communication des résultats. Il faudrait informer les patients de tous les résultats d'examens (qu'ils soient normaux ou pas) et les inviter à venir aux nouvelles si le cabinet n'a pas pris contact avec eux dans un délai donné.

PD Dr D. Schwappach, MPH

Directeur scientifique de la Fondation pour la Sécurité des Patients

Lien vers le résumé: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19546413>

Pour des raisons de droits d'auteur, nous ne pouvons malheureusement pas reproduire le texte dans son intégralité.